

Voilà comment s'exprime un journal qui reproduit une édition du discours de M. Papineau, qui ne contient pas cependant, dit-il, les crudités oratoires qui l'ont caractérisé. Vous voyez clairement, messieurs les Rédacteurs de l'Avenir, que vous vous esmeriez à pure perte contre les Melanges Religieux, puisque c'est dans vos colonnes mêmes que l'on va chercher les documents qui servent à vous juger et à vous condamner.

"M. Papineau n'a jamais approuvé, dites-vous, l'effusion du sang qui a coulé dans les dernières révolutions européennes." Vous vous croyez triomphants, quand, pour unique preuve, vous ajoutez: "Mais il s'est réjoui de la victoire d'un peuple sur le roi parjure."

Je suis bien éloigné donc, de vouloir méconnaître la reconnaissance due à M. Viger. Je veux seulement faire remarquer toute l'inconvenance du reproche d'ingratitude porté contre l'évêché en pleine assemblée législative. Non erat his locus. Les intérêts de la province n'avaient aucun rapport avec cette prétendue ingratitude. Cette sortie, au reste, est basée sur des vices bien peu larges. Elle suppose que les Melanges devaient cesser d'être l'organe de l'épiscopat, du clergé et du parti catholique de cette province, dans la question des biens des Jésuites, sous le prétexte que l'hon. D. B. Viger avait été le bienfaiteur de l'évêché.

Le clergé français a été, j'en conviens, très-avare de sympathies et de regrets sur le gouvernement déchu; mais néanmoins, il n'a pas approuvé la déchéance de Louis-Philippe, pas plus qu'il n'avait approuvé son exaltation. Il a simplement accepté l'une et l'autre comme des faits accomplis. Inutile d'expliquer ici la distinction que j'établis; elle se comprend d'elle-même. On peut accepter un effet, s'en réjouir même, s'il y a lieu sans pour cela en approuver la cause.

astucieux, en faisant tout simplement que ce clergé a approuvé la révolution de février. Je vois que vous n'êtes pas seulement les amis charitables de la religion et de la vérité, que vous reprochez aux Melanges d'outrager. Mais, vous vous donnez encore pour mission de voir à ce que chacun acquitte ses devoirs de reconnaissance!

Je suis bien éloigné donc, de vouloir méconnaître la reconnaissance due à M. Viger. Je veux seulement faire remarquer toute l'inconvenance du reproche d'ingratitude porté contre l'évêché en pleine assemblée législative. Non erat his locus. Les intérêts de la province n'avaient aucun rapport avec cette prétendue ingratitude.

17 février. UN ABONNÉ.

LA RIVIERE DU LOUP.

M. le Rédacteur, Je vois sur le Canadien du 12 du présent, une communication, signée "Salut." Le Quack but la campagne. Je crois qu'il est absolument sous l'influence de la médecine. Je pense qu'il a pris la dose un peu trop forte pour l'état de sa santé.

Maintenant, un mot sur la Rivière du Loup, pour montrer l'avantage que cet endroit a sur Kamouraska. Je dis donc que la Rivière du Loup, par son site, est une place charmante sous tous les rapports: il y a un port de mer; les bateaux à vapeur, qui y arrivent, peuvent débarquer leurs passagers en tout temps; il y a une quantité de bois de chauffage à proximité, des hôtels tenus sur un plan des plus respectables et à des prix extrêmement modérés.

Il faut espérer que le Quack, avec le scalpel à la main et ses bols, et son style tout particulier, n'empêchera pas le ministère, au point de forcer l'exécuteur, bon gré malgré, à mettre la cour à Kamouraska, mais qu'elle sera mise à l'endroit où la justice la requerra, pour le bien de tous, sans partialité pour qui que ce soit.

Québec, 15 janvier 1846. UN QUÉBÉCOIS.

DE TOUT UN PEU.

TEMPÉRANCE.—Un journal d'Halifax nous apprend que le Rév. Père Walsh vient de réorganiser à St. Jean de Terre-neuve la société de tempérance, que les catholiques embrassent en grand nombre.

CATHOLIQUES.—Il paraît que Cincinnati et les townships environnants et Newport et Corington, qui contiennent une population de 145,000 habitants, renferment 52,000 catholiques. On voit ainsi combien les catholiques augmentent en nombre aux Etats-Unis.

DEUX ETATS.—Le Freeman's Journal de New-York nous apprend que, dans les deux Etats de New-York et de Pensylvanie, il y a 5 évêchés, 268 églises, 275 prêtres, et une population de 425,000 catholiques.

DANS TOUTE L'UNION.—Le même journal nous apprend encore que la population catholique des Etats Unis est de 150,000 âmes.

MITCHELL.—Des nouvelles de la Bermuda nous apprennent que M. John Mitchell est dans un état de santé très-précaire, et qu'il serait question pour cela de le transporter ailleurs. Nous pensons que le meilleur moyen de lui rendre la santé serait de lui rendre sa liberté.

LES JUIFS.—Il paraît que les juifs des Etats-Unis se proposent de s'assembler dans une constitution générale pour considérer leur état présent en Amérique, et adopter à ce sujet telles mesures qu'il serait expédient de prendre.

CALIFORNIE.—En Californie, les meurtres et les brigandages continuent; l'or est en abondance, et les chercheurs n'y abondent pas moins. C'est le 9 du prochain mois que doit se réunir à Puebla de San Jose une convention Territoriale, pour aviser aux exigences de la situation.

MEXIQUE.—Il est question au Mexique de former une nouvelle république indépendante qui aurait pour titre: "République de la Sierra Madre."

L'EDUCATION.—Un journal anglais dit que l'Angleterre et le pays de Galles, avec une population de 16 millions d'âmes, contient 8 millions d'individus incapables de lire leur langue natale!

VENEZUELA.—Le brick Meteor, entré avant-hier à New-York, apporte des nouvelles de Puerto Cabello jusqu'au 28 janvier. Bien que nul événement ne soit survenu depuis le combat naval de Maracaibo, la cause de l'insurrection paraît perdue sans retour.

LA FLOTTE CALIFORNIENNE.—On craint, à l'heure qu'il est, une flotte magnifique, si l'on réunissait tous les navires qui sont en route pour la Californie. Un de nos confrères de Boston, sous la date du 14, en compte 162 qui ont dû emporter de huit à neuf mille passagers; mais depuis l'heure où ce relevé a été dressé, plus d'un départ a eu lieu dans les différents ports de l'Union, et l'on peut porter, sans crainte de se tromper, le total actuel des bâtiments à 175 et celui des voyageurs à bien près de dix mille.

LE MEURTRE DE CINCINNATI.—Nous avons rapporté, il y a quelques jours, le meurtre commis par une femme alors inconnue, sur la personne de Mrs. Howard, à Cincinnati. L'auteur de cette attentat, arrêtée depuis lors, n'est autre que la première femme de M. Howard. Elle est mariée, il y a environ neuf ans. A la suite de vives discussions, elle dut se séparer de son mari au bout de six années d'union, emmenant avec elle ses enfants.

DE PLUS FORT EN PLUS FORT.—Il y a quelques jours, nous rapportions la présentation au sénat d'un mémoire qui proposait l'établissement d'un télégraphe électrique sous-marin entre l'Amérique et l'Europe. Voici aujourd'hui un plan bien autrement vaste que met en avant M. Jones, l'un des employés à la ligne télégraphique du Sud.

Nous avons déjà, dit-il, un télégraphe de New-York à Saint-Louis. De ce point, on pourrait continuer la ligne à travers les Montagnes Rocheuses jusqu'à l'Océan Pacifique. A l'Ouest de ces montagnes, la ligne bifurquerait, et tandis que d'un côté elle se dirigerait à travers la Californie, de l'autre elle se prolongerait jusqu'à l'embouchure du Columbia. De là, elle suivrait la côte Nord-Ouest jusqu'au détroit de Behring, traverserait ce détroit, dans sa largeur, en parcourant toute la partie orientale de l'empire russe, irait aboutir à Saint-Petersbourg.

Cette combinaison, fort ingénieuse d'ailleurs, est basée sur le vieux proverbe que "tout chemin mène à Rome." Cependant, M. Jones nous paraît vouloir faire prendre à son télégraphe le chemin des écoles, et franchement nous préférons l'idée d'une ligne sous-marine, en vertu de cet autre axiome que la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre.

DES SCANDALES EN PERSPECTIVE.—On s'entretenait, hier, dans la salle des conférences, à l'Assemblée Nationale, d'une lettre d'une nature fort grave, écrite de Rome, par M. le prince de Canino, à son cousin, Louis-Napoléon; M. de Canino a écrit, dit-on, au président de la République, que, si une armée française intervenait de concert avec l'Autriche, dans les Etats-Romains, pour comprimer le mouvement démocratique, et rétablir l'ancien état de choses, il publierait certaines lettres, dont la révélation causerait au principal intéressé, Louis-Napoléon, le plus grand préjudice.

PROUDHON.—Paris doit s'attendre à voir, l'un de ses jours, le citoyen P.-J. Proudhon mis en pièces par les barbelantes des banquets socialistes.

Ces jours derniers, il est arrivé au citoyen Proudhon d'écrire dans le Peuple: "Si la république démocratique et sociale doit à l'homme le droit au travail, elle doit à la femme le droit au ménage." Le droit au ménage! Voilà précisément l'objet contre lequel s'insurgent les Bryardes des forts rouges. Deux d'entre elles adressèrent un cartel au citoyen Proudhon, qui refusa, comme toujours. "Ma langue est une plume!" répondit-il.

LA RÉPUBLIQUE DE ST. MARIN.—D'après le Courrier Livornese, la République de Saint-Marin vient d'entrer en scène, et elle le fait d'une façon digne d'un si grand pays. L'Assemblée Nationale, réunie extraordinairement, s'est déclarée en révolution, et elle n'y est pas allée de main-morte. Du premier coup, elle a supprimé le calendrier et décrété qu'elle mettrait au service de la cause italienne une légion libanique, composée de deux cents hommes prenant leur titre du mont Titano, qui domine la ville.

GARDE CIVIQUE EN FRANCE.—En Angleterre, il n'existe aucun corps de gardes nationales, gardes civiques ou autres, si ce n'est le corps des artilleurs de la Cité, à Londres, qui remonte à Henri VIII, qui l'a créé, et se compose de 600 hommes, pris parmi les notables de la Cité. Il jouit de privilèges très-grands, et entre autres de celui de servir de garde d'honneur à la reine lorsqu'elle vient de la Cité, à l'exclusion de tous autres corps, qui ne franchissent jamais la porte. Il a pour colonel honoraire le prince Albert, et a un lieutenant-colonel, des commandants et autres officiers qui

sont nommés à l'élection tous les ans.—Ces artilleurs ont improvisé une petite fête au profit des gardes nationales parisiennes, et excursion à Londres, qui leur ont fait promettre de leur rendre visite à Paris, quand le lord-maire y viendra.

L'ATTENTAT DU 15 MARS.—En définitive, les auteurs et complices du 15 mai auront à comparaître d'ici à 40 jours devant la haute cour de justice siégeant à Bourges. Les cinq juges qui doivent la composer ont été, aux termes de la constitution, désignés par la cour de cassation, car cette désignation est annuelle et non pas à faire en vue de telle ou telle cause. Leur président choisi par eux est M. Bérenger (de la Drôme).

EGYPTE.—On lit dans une correspondance d'Alexandrie, 31 décembre: "Une réforme radicale est à la veille de s'opérer dans l'administration. Méhémet-Ali, et après lui Ibrahim, s'étaient successivement appropriés les diverses sources de revenus: commerce, industrie, agriculture, tout était aux mains du vice-roi, la tyrannie du privilège, la pression odieuse du monopole s'exerçaient depuis longues années en Egypte, et il faut l'observer en passant, l'exemple fourni par ce pays aux notables économistes français est bien fait pour dessiller les yeux de ces partisans égarés du système de l'intervention de l'Etat. La misère profonde où sont plongées aujourd'hui les populations égyptiennes n'a point d'autre cause que l'absorption de toutes les sources de richesses par le gouvernement. Abbas-Pacha veut, dit-on, modifier, sinon changer le système; il a l'intention de féconder l'Egypte en quelque sorte, de confier les terres, le commerce, l'industrie aux mains des grandes familles, d'affranchir, en un mot, et de ne plus faire valoir lui-même, comme les anciens ses prédécesseurs. Il aura ainsi moins d'argent, mais il n'assimilera pas sur lui la responsabilité directe de tous les maux qu'a supportés l'Egypte depuis plusieurs années. Le peuple égyptien y gagnera-t-il réellement quelque avantage? La chose est douteuse. Mais, quoi qu'il arrive, il n'est pas possible que ses souffrances augmentent; la misère est ici aujourd'hui à son comble.

Abbas Pacha est petit, d'un grand embonpoint, paraît avoir trente-six ans; sa barbe est noire, son œil est vif, et son visage est souriant; on le dit dévot, peu éclairé, élevé par ses pères du pays, et par conséquent ennemi par système de toutes les idées européennes, enfin fatigué et vieillissant par les excès de tout genre. Son oncle Saïd, qui doit lui succéder, lui ressemble, et n'offre pas des qualités beaucoup plus brillantes. C'est aux mains de ces deux hommes que l'avenir de l'Egypte est confié, pour quelques années du moins."

Postscriptum.

La chambre n'a levé sa séance, ce matin, qu'un quart d'après onze heures. Le ministère a, comme nous le prévisions mardi, accepté l'amendement proposé par M. Boulton et seconde par le Dr. Nelson, conformément à ce qu'on a publié dans notre dernière feuille. Les toros, comme on devait s'y attendre, ont renouvelé leurs attaques, et fait feu et flamme. Mais malgré tous leurs efforts, et quoi qu'ils aient tenté de faire dans le but d'empêcher cette semaine, la passation de la mesure, les membres libéraux ont persisté à demeurer sur leurs sièges, jusqu'à onze heures, siégeant ainsi vingt heures de suite. Les toros n'ont pu faire prendre les noms des votants, car il paraît que le ministère avait une majorité de 25 à 30 voix. Le vote général doit donc se faire mardi, et nous espérons qu'à la division qui devra avoir lieu alors, les membres libéraux assisteront à faire prendre les noms de tous les votants, et que tous les membres se feront un devoir d'être présents et de ne pas s'absenter au moment du vote, comme cela pourrait bien avoir été hier soir!—La chambre ne siège pas aujourd'hui ni demain.

Depuis hier, le temps est bien doux, et semble nous pressager de la paix.

NAISSANCES.

A la kinongé, le 8, la dame de James Armstrong, accouchée, a eu un fils au monde. En cette ville, mardi, le 20 février courant, la D. M. de M. Aug. Perault, fils, a mis au monde un fils. A Longueuil, jeudi, la Dame de M. Louis Trudeau, a mis au monde une fille. Le 24 Janvier, à Dublin, la Dame de William Smith O'Brien, Eec., a mis au monde un fils.

DECES.

A Toronto, le 15, Philp de Lure, le plus jeune fils de Ploum, juge à l'Yvan, âge de 2 ans, 8 mois.

NEUVAINES DE ST. FRANCOIS XAVIER.

Le Soussigné prend la liberté d'informer ses pratiqués et le public en général, qu'il a en mains une superbe édition de la NEUVAINES DE ST. FRANCOIS XAVIER. Cette édition est enrichie de l'image adaptée pour la Neuvaine en l'honneur du St. Apôtre des Indes, qui vend au même prix que les autres éditions. J. BRE. ROLLAND.

16 fév.—jno.

DAMIS PAUL, ORGANISTE DE LA CATHÉDRALE, ayant fixé sa résidence, près du Couvent du BON PASTEUR, sur la rue VICTORIA, offre ses services aux personnes qui désireraient prendre des Leçons de Musique. Montréal, 19 février 1846.—tn.

AUX MUNICIPALITES

DE BAS CANADA. SOUS PRESSE A L'IMPRIMERIE DE LA MINERVE: Extrait des parties les plus essentielles de l'ancien Acte des Chemins, intitulé: Acte pour faire, réparer et changer les grands chemins et ponts dans cette province, etc."

QUOIQUE ces lois ont été rappelées, elles sont encore utiles et même nécessaires aux conseillers municipaux, qui doivent connaître les dispositions de l'acte qui régit autrefois notre système de voirie. C t ouvrage s'imprime actuellement pour un municipalité de ce district qui en a demandé 300 copies. Si d'autres municipalités désirent s'en procurer, il est nécessaire d'écrire immédiatement, et de spécifier la quantité requise. Les prix est de £3 10s. le cent. S'adresser, sous le plus court délai possible, au bureau de la Minerve.—167.